

Association du Souvenir des Cadets de la France Libre LETTRE EDITORIALE N°17 Janvier 2020

Le compte rendu de l'assemblée générale du 6 décembre 2019 Nos projets pour 2020

1. Compte-rendu de l'année 2019 et de l'Assemblée générale du 6 décembre

L'association du souvenir des Cadets de la France libre, créée le 21 novembre 2014 dans le prolongement de l'Amicale des Cadets, a vécu en 2019, sa cinquième année d'existence sous la présidence de René MARBOT (Promotion « 18 Juin »).

Si ses effectifs restent modestes en raison même de son objet social tourné sur le souvenir d'une population réduite et dont les survivants sont de moins en moins nombreux, la fidélité à la mémoire des Cadets reste puissante, entretenue par les familles et amis qui se souviennent et portent avec vigueur le souvenir de la « geste » des Cadets.

Grace à ses actions, ses travaux, sa présence dans le monde mémoriel de la Deuxième Guerre mondiale, l'Association ASCFL est devenue en cinq ans une association reconnue et respectée de ses partenaires et des autorités publiques et militaires.

L'ASCFL est totalement associée aux actions et travaux des Fondations. Avec la Fondation Charles de GAULLE (qui accueille son siège social au 5, rue de Solférino à Paris), elle s'inscrit au sein de la Convention de la Fondation, elle participe à la gestion de la bibliothèque de la Fondation, aux conférences. Elle constitue depuis un an maintenant une délégation thématique de la Fondation de la France Libre. Avec la Fondation LECLERC de HAUTECLOCQUE, les liens se sont renforcés avec la représentation de l'Association au conseil d'administration de la Maison des Anciens de la 2ème DB. Notre association s'est mobilisée pour les manifestations du 75ème anniversaire de la libération de STRASBOURG les 16 et 17 novembre 2019.

Parallèlement, l'ASCFL a maintenu ses relations avec l'Ordre de la Libération (dont sept Cadets ont été compagnons), avec le Musée de l'Armée, avec l'ECPAD avec lequel des projets sont en gestation.

Enfin, l'ASCFL a initié au cours de l'année écoulée une relation nouvelle avec l'Association des familles des parachutistes SAS (l'AFPSAS), de nombreux Cadets ayant rejoint à l'issue de leur passage à MALVERN ou RIBBESFORD, les SAS et le BCRA.

Nous bénéficions aussi de nos relations privilégiées avec la Promotion de Saint-Cyr « Cadets de la France libre », qui nous a invité les 2 et 3 février dernier à sa réunion annuelle à COETQUIDAN, avec la présence du Général GEORGELIN, qui fut leur instructeur. Ces relations sont utiles dès lors que les officiers issus de cette promotion atteignent aujourd'hui les sommets de l'Institution militaire. Dans ce cadre, nous avons félicité le Général BURKHARD de sa nomination comme Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre. Nos relations sont naturellement excellentes avec le Général d'ANDOQUE de SERIEGE (Musée de l'Armée) et avec le Contrôleur général des Armées Christophe JACQUOT (ECPAD), tous deux anciens de la Promotion des Cadets de la France libre.

L'ASCFL s'est rendue à LONDRES le 9 mai dernier afin de rencontrer les nouveaux propriétaires du manoir de RIBBESFORD, et ce, en présence de l'attaché militaire « Terre » de l'Ambassade de France à LONDRES et de la déléguée de la France Libre en GRANDE BRETAGNE. Ces contacts nous ont rassurés sur le maintien du souvenir du passage des Cadets et de leur Ecole à RIBBESFORD et nous avons convenu de rencontres périodiques sur place dès que les travaux de rénovation du site auront été achevés.



Association du Souvenir des Cadets de la France Libre LETTRE EDITORIALE N°17 Janvier 2020

Le compte rendu de l'assemblée générale du 6 décembre 2019 Nos projets pour 2020

En 2019, l'Association a poursuivi la publication d'ouvrages consacrés aux Cadets et à leurs instructeurs ; le plus souvent des écrits rédigés par les acteurs eux-mêmes, à l'issue de la Guerre ou plus tard. Tel est le cas des «Mémoires de guerre » de Marc Savigny ou de la « double évasion » du lieutenant Robert MOULIE. L'ambition est d'engager la réalisation d'une « collection Cadets » repérée par son format, sa couleur et son éditeur unique (ASCFL avec impression via *lulu.com*).

Ces documents, avec d'autres à venir, ont vocation à stimuler la réflexion des membres du Comité de l'Histoire mis en place à l'issue de l'assemblée générale du 6 novembre, dans le cadre des Statuts de notre association. Cette création, cinq ans après la mise en place de l'ASCFL, traduit le niveau de maturité atteint par notre association dont les travaux de recensement et d'archivage de nos sources documentaires permettent aujourd'hui cette avancée. De prestigieux universitaires et spécialistes de l'Histoire de la deuxième guerre mondiale ont accepté d'apporter leur concours à ce Comité : notamment, Guillaume PIKETTY, Jean-François MURACCIOLE, Christine LEVISSE-TOUZE. Ce comité n'est pas un conseil scientifique, mais un aiguillon pour nos travaux en appréciant ceux-ci et en les orientant. Il se met en place dès le début de la présente année.

L'assemblée générale a donné quitus à l'action de son conseil d'administration et de son bureau dans des conditions rendues difficiles par la période de grève des transports et si le quorum a été atteint, ce ne fût que grâce aux pouvoirs reçus de la part des membres de l'association empêchés de se déplacer, ce dont nous les remercions vivement.

2 Nos projets pour l'année 2020.

- Renforcer les liens avec nos partenaires
- Amplifier nos travaux de publication et donner corps au comité de l'histoire
- Entretenir le souvenir de nos lieux de mémoire
- Créer une journée du souvenir de l'Ecole Militaire des Cadets de la France Libre.

Nos objectifs succinctement repris ci-dessus sont clairs et seront mis en œuvre dès ce début d'année. Il vous est possible de nous suggérer toute orientation, toute recherche, tout travail particulier mais il vous est possible aussi d'apporter concrètement votre contribution aux travaux engagés par la petite équipe qui se mobilise tout au long de l'année pour faire vivre et rayonner notre association.

Il nous faut en permanence trouver des occasions, des idées, des sujets d'études, des contacts, pour vivifier notre raison d'être : porter le souvenir des Cadets et de l'Ecole militaire des Cadets de la France Libre, mais aussi porter le message et les valeurs qui les ont motivés auprès des Jeunes Générations au travers par exemple du concours annuel de la Résistance.

Le conseil d'Administration sera saisi de la proposition d'établir une journée annuelle du souvenir des Cadets et de l'Ecole Militaire des Cadets de la France Libre. Après débats, nous nous sommes orientés vers la date du 13 septembre (1941), date de remise du Drapeau de l'Ecole à MALVERN par le Général de Gaulle. Si ce choix est confirmé, nous envisagerons chaque année un événement symbolique le 13 septembre.

Pierre MOULIE, vice-président de l'ASCFL